



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, Limoges, le 29 juillet 2026

Incendie en Gironde : la Haute-Vienne mobilisée pour l'accueil de 22 personnes âgées évacuées

À la suite des incendies qui frappent le département de la Gironde, **22 personnes âgées ont été évacuées et accueillies hier en Haute-Vienne, à l'hôpital Chastaingt à Limoges et à l'hôpital intercommunal du Haut Limousin**. Cette opération a été organisée grâce à la mobilisation conjointe de l'**Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine**, du **CHU de Limoges**, du **Département de la Haute-Vienne**, sous la coordination du **Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 87)**.

Une chaîne de solidarité rapidement mise en place

Dès l'annonce des besoins d'évacuation liés à l'incendie, les équipes du DAC 87 ont coordonné en urgence l'accueil de ces résidents, en lien étroit avec les établissements de santé du territoire. Cette réactivité a permis d'assurer, en quelques heures seulement, la prise en charge dans les meilleures conditions possibles de personnes âgées fragilisées, brutalement éloignées de leur lieu de vie et qui ont transité par Brive-la-Gaillarde.

La Haute-Vienne, un territoire solidaire et mobilisé

« Face à l'urgence, notre département a une nouvelle fois démontré sa capacité à se mobiliser rapidement et collectivement pour venir en aide aux territoires touchés par ces événements dramatiques », souligne-t-on le Département de la Haute-Vienne.

À travers cette opération, l'ensemble des partenaires tiennent à **saluer et remercier les équipes**, soignants, personnels administratifs et logistiques, équipes du DAC 87, qui se sont mobilisées sans délai pour garantir un accueil digne et sécurisé à ces personnes âgées.

Cette mobilisation illustre la capacité du territoire à faire face collectivement aux situations de crise et à apporter une réponse solidaire, humaine et coordonnée. Le Département de la Haute-Vienne, aux côtés de ses partenaires de santé, **reste pleinement attentif aux besoins** de ces personnes accueillies et de leurs proches.

Contact presse : Département de la Haute-Vienne – Cécile Denis – 06 50 81 60 17 – cecile.denis@haute-vienne.fr